

CLUB Feminisme et handicap

Prendre en considération les attentes des femmes en situation de handicap dans les projets et revendications pour les droits des femmes et l'égalité F/H

Objectifs :

- Mieux connaître la situation des femmes en situation de handicap ; faire avancer les représentations sur les handicaps physiques et psychiques.
- Encourager la participation des femmes en situation de handicap dans les associations féministes
- Réfléchir à la manière de prendre en compte les besoins des femmes en situation de handicap dans les actions de terrain et dans les revendications en faveur des feùues.
- Identifier et diffuser des bonnes pratiques auprès des acteurs concernés : associations, syndicats, collectivités locales, services de l'État.

Le contexte :

Les femmes en situation de handicap subissent une double discrimination, liée à leur sexe et à leur handicap. Les chiffres parlent d'eux même : 70% des femmes handicapées sont victimes de violence. Les femmes handicapées ont deux fois plus de difficultés que les hommes handicapés à avoir un emploi (22% contre 46%). Lorsqu'elles ont un emploi, celui-ci correspond rarement à leurs qualifications et ne permet pas l'accès aux formations et promotions. Elles rencontrent de plus grandes difficultés à accéder aux soins, notamment en l'absence de maternités et de services de gynécologie adaptés. Les associations féministes doivent tenir compte de leurs besoins spécifiques, dans les solutions qu'elles proposent comme dans leurs revendications politiques.

Elles sont nombreuses à vouloir exercer leur citoyenneté, comme toutes les femmes. Pour militer au sein du milieu associatif, elles doivent parvenir à surmonter de nombreux obstacles (physiques, logistiques, financiers, psychologiques, etc.) et affronter le regard des autres. Les associations féministes doivent composer avec ces différences et apprendre à mieux les accueillir.

Travaux proposés :

- Partager un constat : mieux connaître la situation des femmes handicapées ; quels sont les freins qui existent encore, quelles sont les solutions possibles ;
- Trouver des solutions concrètes pour faciliter leur accès à la contraception et à la maternité, à l'emploi, pour être protégées des violences, pour vivre leur citoyenneté.
- Répertoire les actions pour soutenir les femmes en situation de handicap portées par les associations féministes.
- Identifier et répertoire les associations qui ont cette thématique, en plus de FDFA qui semble la plus connue.

Méthode proposée :

- Inviter les associations intéressées à participer à une première réunion pour lancer le groupe de travail. Définir le rythme des rencontres, les résultats attendus, le calendrier de travail.

Exemple de résultats attendus : réalisation d'une nouvelle enquête ENVEFF qui prenne en compte les violences envers les femmes handicapées ou en situation de handicap ; Publication d'un livret donnant quelques clés au monde associatif pour ne pas oublier les femmes en situation de handicap (quelles questions toujours avoir à l'esprit, à qui faire appel, etc.), notamment sur les questions de l'accessibilité des actions et des événements et sur l'accueil des personnes en situation de handicap).

Date de la première réunion : Mercredi 30 mai de 10h à 12h au Centre Hubertine Auclert